

*Initiatives parlementaires*

Il est très important que la notion de citoyenneté canadienne et que notre Loi sur la citoyenneté reflètent le caractère multiculturel et multiracial du Canada. La loi doit tenir davantage compte des droits, des devoirs et de l'éducation de tous les citoyens canadiens, immigrants ou non. La loi actuelle vise principalement les nouveaux immigrants.

Le Canada étant riche d'une grande diversité culturelle et raciale, les Canadiens doivent en profiter pour apprendre les uns des autres dans les efforts qu'ils déploient pour se redéfinir en tant que pays et pour préciser les buts d'un Canada uni. Toute modification de la loi devrait être précédée d'une vaste campagne d'éducation et de consultation de la population, ce qui constitue un exercice instructif en soi. Les Canadiens devraient être encouragés à réexaminer attentivement ce que signifie pour eux le fait d'être Canadiens.

Je conviens avec ma collègue conservatrice que l'on devrait insister davantage sur l'instruction civique et les études canadiennes dans tous les secteurs de notre système d'enseignement, y compris celui de l'éducation permanente.

La Loi sur la citoyenneté doit être revue et modernisée afin de vraiment refléter le visage actuel du Canada. Notre pays a atteint sa majorité. C'est un pays bilingue qui reconnaît la langue officielle des deux peuples fondateurs, mais la société canadienne n'est plus une société coloniale blanche qui peut se permettre de faire fi des droits des peuples autochtones ou de ceux des nouveaux arrivants qui ne sont de culture ni anglaise ni française.

La société canadienne a évolué et changé depuis 46 ans. Durant les années 60, quatre immigrants sur cinq venaient de l'Europe, des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Durant les années 80, deux sur trois venaient de l'Afrique, de l'Asie, des Antilles ainsi que de l'Amérique latine, centrale et du Sud. Tous les gouvernements et la plupart des Canadiens reconnaissent maintenant les droits inhérents des autochtones. Ceux que l'on appelait généralement «les autres» sous le régime Trudeau s'appellent maintenant des allophones; ils ont tous les droits et responsabilités des citoyens canadiens et ils ne devraient pas être considérés comme des citoyens de deuxième classe.

Nous sommes tous citoyens d'un Canada multiculturel et nous avons tous des responsabilités et des droits égaux. Bien que notre culture canadienne soit en constante évolution, nous avons des croyances et des valeurs en commun. Les Canadiens croient à la démocratie, à la justice et au droit qu'à l'individu de ne pas souffrir de la faim, de la violence et de la pauvreté. Les Canadiens veulent une société humanitaire qui se soucie des enfants et des personnes âgées, qui voit à l'éducation, qui garantit des emplois et qui est en faveur de l'universalité des soins de santé, bref, une société qui a adopté le genre de

mesures que nous proposons dans la charte sociale du projet d'accord constitutionnel. Nos valeurs nationales sont révélatrices de la fierté et de la participation des citoyens canadiens. Le programme Voyageurs, programme d'échanges entre des jeunes de différentes régions du Canada qui a été un franc succès l'été dernier, devrait être reconduit tous les ans afin de promouvoir l'amitié et la compréhension entre les régions de même qu'entre les francophones, les allophones, les autochtones et les anglophones.

• (1140)

Nos symboles nationaux, notre rôle au sein des Nations Unies et le travail de nos soldats qui s'occupent de maintenir la paix dans le monde entier sont une source de fierté. Ce genre de choses ne devrait pas nous intimider. Nous devrions être fiers d'être Canadiens. Ceux qui voyagent ont d'ailleurs tôt fait de réaliser à quel point nous avons de la chance d'avoir la citoyenneté canadienne.

La citoyenneté comporte des droits, mais aussi des responsabilités. Les citoyens participent au processus politique en renforçant nos communautés, en supprimant les obstacles discriminatoires et en épousant des idéaux de justice sociale. Il faut modifier la Loi sur la citoyenneté afin que celle-ci reflète ces valeurs et comprenne les garanties prévues dans la Charte canadienne des droits et libertés, l'article 15 de la Charte précisant que «la loi ne fait exception de personne et s'applique également à tous».

Les Canadiens de souche et les néo-Canadiens doivent accepter cela comme un fait établi au Canada. Nous ne devrions plus avoir à faire reconnaître ces droits en invoquant la Charte. Nous devons toutefois travailler sans relâche pour supprimer les inégalités et les injustices qui existent malheureusement dans nos vies quotidiennes ainsi que dans l'ensemble de la société, et nous ne devons jamais tolérer le racisme.

Les citoyens canadiens veulent l'égalité en ce qui concerne les perspectives d'emploi, l'éducation et la formation. C'est notre pays qui y gagne lorsque les gens réalisent leur plein potentiel, lorsqu'ils ne sont pas confinés à des emplois sans perspective d'avenir et payant le salaire minimum, lorsque le cycle de la pauvreté est rompu et que la violence sous toutes ses formes n'existe plus. La Loi sur la citoyenneté doit clarifier les politiques pour les nouveaux venus comme elle l'a fait par le passé, comment ils doivent procéder pour obtenir la citoyenneté, quels sont leurs droits et ainsi de suite. Comme l'a dit ma collègue, les citoyens devraient pouvoir obtenir le texte de la loi dans leur première langue.

Il faut accroître les possibilités d'apprentissage des langues officielles pour tous les nouveaux venus afin qu'ils puissent participer pleinement à la vie canadienne. C'est un aspect qui laisse beaucoup à désirer. Les compressions budgétaires dans la formation linguistique et